

La campagne Milquet de l'Intérieur

Des emplois fictifs au cabinet de Joëlle Milquet avant les dernières élections ? Les révélations du Vif/L'Express ont laissé le monde politique, dans sa quasi-totalité, de marbre. Mais pas la justice.

Joëlle Milquet est connue pour son culot. Mais, dans l'affaire des « étranges collaborateurs » de son cabinet, le culot se serait mué en provoc' pour les règles démocratiques de dépenses électorales. Une provoc' d'emblée couverte par le microcosme politique qui, dans sa quasi-totalité, a préféré se taire dans toutes les langues, après les révélations du Vif/L'Express, au début de la dernière campagne et après les élections aussi, lorsqu'on a appris que la justice s'intéressait au dossier. Révélateur d'une pratique plus répandue qu'on ne le croit ?

Rétroacte : en février 2014, Le Vif/L'Express s'interrogeait sur l'engagement, trois mois auparavant, d'une dizaine de collaborateurs au cabinet de l'Intérieur, occupé, à l'époque, par Joëlle Milquet (CDH). Même si l'on sait que le turnover est important dans l'entourage de la bouillante ministre, il s'agissait de bien tardifs engagements à une encablure du scrutin, d'autant plus curieux que ces collaborateurs présentaient tous un même profil : la plupart d'entre eux figuraient comme candidats humanistes aux élections communales de 2012 dans des communes bruxelloises (Anderlecht, Molenbeek, Saint-Josse-ten-Noode...) dont Milquet visait clairement l'électorat.

Profils de fonction

Nous avons également mis la main sur les « profils de fonction » de ces collaborateurs, des documents éloquentes qui décrivaient, avec précision, les tâches de chacun pour la campagne de la ministre. L'un de ces profils concernait même une chef de cabinet adjoint, recrutée en novembre, soit six mois avant les élections. Tous étaient chargés d'organiser ou de repérer des événements locaux – permanences sociales, réunions Tupperware, mariages... – où la candidate CDH pouvait rencontrer le plus d'électeurs possibles. D'autres tâches relevaient de la distribution de tracts, du collage d'affiches, de la gestion d'agendas de campagne ou encore de la veille médiatique de la presse bruxelloise, Joëlle Milquet se présentant dans la capitale.

A l'entête de chacun de ces profils de fonction était

indiqué, de manière ostensible : « A faire en dehors des heures de travail et les jours de congé. » Pourquoi le rappeler aussi visiblement, alors que les règles de dépenses électorales sont bien connues de tous ? S'agissait-il de se prémunir d'une éventuelle découverte de ces documents a priori confidentiels ? Pour beaucoup de ces collaborateurs, la liste des tâches électorales, à réaliser en dehors des heures de boulot, était fort longue. En outre, ces nouvelles recrues faisaient, toutes, partie de l'équipe de campagne. Drôle de coïncidence...

Réagissant à nos questions et étonnements, Joëlle Milquet s'était offusquée de ce qu'elle qualifiait de « médisances ». « Ces rumeurs ne peuvent venir que de personnes mal intentionnées », a-t-elle déclaré, ajoutant, comme pour se

*Personne n'a moufté,
même pas côté
flamand*

prémunir de toute attaque d'un adversaire politique : « J'espère que vous enquêterez dans les cabinets des autres partis. Pensez-vous que Laurette Onkelinx n'a jamais embauché un conseiller communal dans son équipe ? Et dans les ministères MR ? » Et de conclure :

« Si vous croyez que je vais préparer les élections à partir de mon cabinet, vous vous trompez. Je ne l'ai jamais fait. »

Les infos du Vif/L'Express ont néanmoins intrigué la justice. Après les élections, le parquet général a décidé d'ouvrir une information sur ces emplois suspects au cabinet de l'Intérieur. Il nous a récemment été confié que l'information judiciaire était toujours ouverte. Quant au monde politique, c'est l'absence de réactions qui est remarquable. Excepté une question parlementaire de l'Ecolo Zoé Genot à Elio Di Rupo (PS), personne n'a moufté, même pas côté flamand. Et l'ancien Premier ministre s'est contenté de répondre qu'un « membre de cabinet pouvait participer, en tant que citoyen, à une campagne, pourvu que ce soit en dehors des heures de travail ». Quand Zoé Genot a lourdement insisté en précisant que les profils de fonction publiés par Le Vif/L'Express amenaient « clairement à penser qu'il s'agit d'engagements pour la campagne de Milquet », Di Rupo est resté silencieux.

● THIERRY DENOËL